



COMMUNE DE LABROUSSE
Procès-verbal de la réunion du conseil municipal
du 25 juin 2025 à 20h30

Le 25 juin 2025 le Conseil Municipal, légalement convoqué le 20 juin 2025, conformément aux articles L. 2121-10 et 14 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Gérard PRADAL maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice: 14

Nombre de conseillers municipaux présents : 11

Présents : Mmes AMARAL Emmanuelle ; CHASSAGNE Chrystel ; TOURLAN Anne ; Nathalie MALGOUZOU ; Delphine PUYBOUFFAT.

Mrs AURATUS Eric ; THER Benoit; BADUEL Sébastien ; OUSTRY Michel ; Thierry DAUDE ; PRADAL Gérard.

Absents excusés : Mrs Géraud NOEL ; Nicolas LAMOUREUX ; Marcel BRUEL.

Pouvoirs : aucun.

Formant la majorité des membres en exercice.

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Mme Emmanuelle AMARAL est désignée pour remplir cette fonction.

Monsieur le Maire soumet au vote le procès-verbal de la séance du 03 juin 2025 qui est approuvé à l'unanimité.

Il est ensuite procédé à l'examen des affaires inscrites à l'ordre du jour.

RECENSEMENT

La commune fera l'objet d'un recensement de sa population au début de l'année 2025, la secrétaire de mairie Mme Sandrine MONS est désignée par le conseil municipal pour assurer la coordination de cette opération.

Le recrutement de l'agent enquêteur se fera ultérieurement.

ÉCOLE

Après une quinzaine d'années de présence Mme Capucine DELFOUR quittera notre école à la prochaine rentrée.

Le conseil municipal décide de lui offrir un cadeau souvenir.

CENTRE SOCIAL

Eric AURATUS qui représente le conseil municipal au conseil d'administration du Centre Social d'Arpajon sur Cère a fait un retour de la dernière assemblée générale, bilan très positif qui démontre d'une activité importante au service de l'ensemble de la population.

AURILLAC AGGLOMERATION

Chrystel CHASSAGNE a assisté à la dernière commission environnement ; concernant notre commune les principales informations à retenir : l'installation des nouvelles colonnes de collectes d'ici la fin d'année 2025 et mise en place d'une colonne cartons au parking de l'aire de jeux.

Fin de séance à 22 h 00

